

M. MUSSOLINI A MILAN

Il y a vraiment quelque chose de changé de l'autre côté des Alpes. Quoiqu'on n'ait pas été dans la péninsule depuis à peu près un an...

Ce qui frappa d'abord, c'est qu'une cérémonie pacifique, que des journées consacrées aux fêtes du travail comportent un appareil militaire de grande envergure. Sans doute, dans toutes les villes, l'arrivée et la présence du souverain ou du chef d'Etat, venant remplir les devoirs de son métier ou de sa charge...

NOUVELLES DU JOUR

Le prochain conseil des ministres. La prochaine séance du conseil des ministres aura lieu jeudi matin 19 avril, à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

Le budget de 1923. La commission sénatoriale des finances ainsi qu'il avait été convenu, a repris, hier, ses séances, sous la présidence de M. Millies-Lacroix.

Lord Curzon en France. Lord Curzon a quitté Tours dimanche, avec son secrétaire, M. Vansittart, pour se rendre, par chemin de fer à Blois, où l'attendait la voiture du préfet de Loir-et-Cher.

Le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne a été reçu par M. Roger Génésier, chef du cabinet du préfet, en compagnie de qui il s'est rendu à Cheverny, où il a assisté à l'inauguration d'un monument en l'honneur de l'Élat, le héros de la patrie.

Le geste, le salut fasciste, est, comme vous savez, renouvelé des Latins. Le corps un peu incliné en avant, comme si on allait prendre son élan ou si on arrêtait sa course, le bras droit est tendu légèrement en haut, et en avant.

Il a quitté Orléans ce matin, à 8 h. 29, pour regagner l'Angleterre.

Au conseil des chemins de fer

M. de Mouy, directeur du mouvement général des chemins de fer, a présidé, hier, le conseil des chemins de fer.

L'exposition canadienne

Aujourd'hui est promulguée la loi ouvrant des crédits supplémentaires destinés à l'organisation à Paris d'une exposition canadienne. Cette exposition sera installée de septembre à décembre de cette année dans le bâtiment de l'Orangerie des Tuileries.

A l'Union des grandes associations

On nous communique, au sujet de l'initiative ouverte par M. Chabert, inspecteur des finances, sur un décret, constaté à l'Union des grandes associations, la note suivante :

L'Union des grandes associations, d'accord avec le ministre des finances, a ouvert, en 1921, une souscription en faveur des régions libérées. Cette souscription a produit 26 millions, qui ont été, à l'heure actuelle, distribués dans les régions libérées, sauf une somme de 600.000 francs, destinée à certaines communes de Meurthe-et-Moselle.

Le gouvernement d'ailleurs avait promis, à la tribune de la Chambre, de participer aux frais généraux de cette souscription. Une somme de 1.700.000 francs, bien qu'elle ait été versée, n'a pu être versée.

Nous avons pu rencontrer ce matin M. Léon Robelin, au moment où il revenait de voyage. Avant son départ, il a été nommé président de l'Union des grandes associations, il nous a dit :

Cette note remet les choses au point. Il n'y a rien à ajouter. Elle était d'autant plus nécessaire qu'elle réduisait à néant certaines légendes qui déjà prenaient corps.

Nous ne pouvons pas, par exemple, d'un voyage d'exploration, nous sommes intervenus pour que l'on favorise les enfants des écoles de Seine-et-Oise, et cela dans un but d'intérêt éducatif, alors que j'étais candidat au Sénat dans ce département. Or, ces voyages d'exploration, qui ont été effectués, ont été effectués par le directeur de l'école de Seine-et-Oise, et non par moi.

Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine

On mande de Strasbourg : La session d'avril du conseil consultatif s'est ouverte lundi après-midi, sous la présidence de M. Alapetite, commissaire général de la République.

Les rapports ont été distribués aux différentes commissions. En ce qui concerne la législation municipale en Alsace et Lorraine, le commissaire général a résumé les conclusions des commissions et a conclu par ces mots : « Le conseil consultatif pendant cette session. Une décision du conseil, au sujet de cette importante question ne sera donc prise que pendant la prochaine session. »

L'arrestation du journaliste Labourel

Le comité de l'Association de la presse républicaine départementale a voté, à l'unanimité, la résolution suivante : Le comité de l'Association et le Syndicat de la presse républicaine départementale prie le gouvernement français d'exiger du gouvernement allemand la mise en liberté immédiate du journaliste Labourel, arrêté par le deuxième fois pendant qu'il accomplissait sa mission d'informateur.

A L'HOTEL DE VILLE

Faut-il supprimer le « gravillonnage » ? Pour le « gravillonnage », c'est une opération qui consiste à répandre sur les chaussées des pavés de pierre pour assurer la protection des « petits fragments de porphyre ou de roches similaires également durs, qui d'après la formule administrative, s'inscrivent dans les pavés et forment ainsi une sorte de carapace d'une remarquable résistance à l'usure ».

L'administration ajoute même que l'abandon du gravillonnage, au cours de la guerre, a eu pour conséquence immédiate une trop rapide usure du pavage en bois et en cailloux, ce qui a entraîné le procédé employé d'une façon constante dans plusieurs grandes villes de l'étranger, à Londres, notamment — apparaît aujourd'hui comme insatisfaisant.

Sans contester les avantages du gravillonnage, M. de Castellane pense que, contrairement à l'avis des techniciens, ils ne sauraient largement compenser la gêne, « d'ailleurs légère et de courte durée », qu'il apporte aux automobilistes et aux piétons.

Pour le président du groupe sportif de l'Hotel de Ville, les gravillons de porphyre ou de roches dures s'inscrivent plus solidement dans les sangles des bottines et dans les bandages de caoutchouc que dans le pavé de ciment, et ils n'ont pas de traces évidentes de fâcheux qu'ils n'en provoquent pas la coupe ou l'éclatement.

Par ces temps de vie chère, la détérioration d'une paire de chaussures ou la perte d'un pneumatic, font le seulement de bicyclette, représente une dépense importante pour celui qui en est victime. En outre, le

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCES ET INDUSTRIE

Les indices du coût de la vie

Les services de la statistique générale viennent de faire connaître les indices du coût de la vie révisés d'après les travaux des commissions régionales et locales, indices calculés sur la base 100 en 1914.

Le tableau suivant donne, pour Paris, l'indice général et celui concernant en particulier les dépenses d'alimentation, comparés aux nombres correspondants des quatre premiers trimestres de l'année dernière et du quatrième trimestre de 1920 (maximum) :

Table with 3 columns: Dates, Indice général, Dépenses d'alimentation. Rows for 1st, 2nd, 3rd, 4th trimesters of 1922 and 1923.

On constate que le réajustement a été plus accentué pendant le trimestre écoulé que durant les trimestres précédents, mais que néanmoins les indices restent sensiblement au-dessous du maximum atteint pendant le dernier trimestre de 1920.

Voici, d'autre part, les derniers indices connus pour quelques villes de province :

Paris — Indice général au 1er mars 1923, contre 204 au 1er décembre et 257 au 1er septembre dernier; indice de l'alimentation seule, 309, contre respectivement 282 et 274.

Marseille — Indice général au 5 avril 1923, contre 322 au 5 décembre 1922.

Rouen — Indice général au 3 février 1923, contre 307 au 3 novembre; alimentation seule 313, contre 307.

Lille — Indice général au 15 mars 1923, contre 322 au 15 décembre.

Nancy — Indice général pour février 1923, contre 308 en décembre; alimentation seule 325, contre 308.

Toulouse — Indice général pour mars 1923, contre 307 en octobre; alimentation seule 409, contre 307.

Il n'est pas à dire que la hausse a été générale en France ces derniers mois. Elle a été toutefois, dans l'ensemble, moins forte en province qu'à Paris, exception faite de certaines villes, telles que, notamment, Dijon.

Les tarifs des communications téléphoniques entre la France et l'Allemagne

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel les tarifs des communications téléphoniques franco-allemandes par la convention générale du 8 juillet 1908 sont modifiées conformément aux bases de tarification fixées par l'arrangement téléphonique franco-allemand signé à Berlin le 27 octobre 1922 et à Paris le 21 novembre 1922.

D'après cet arrangement, les taxes, calculées en francs or, sont de 75 centimes, de 1 fr. 50, de 3 ou de 4 francs or, selon les zones où les communications sont demandées et de la détermination indiquée dans l'arrangement. Le texte de ce décret est publié par le Journal officiel à la suite du décret précédent.

QUESTIONS SOCIALES

La grève de la couture parisienne

Dans sa réunion d'hier la commission de la chambre syndicale de la couture a adopté l'ordre du jour suivant : La chambre syndicale de la couture parisienne constate avec satisfaction les nombreuses rentrées dans les quelques maisons en grève, ce qui prouve combien elle avait raison d'affirmer que le mouvement actuel n'était qu'un épisode passager.

En conséquence, la chambre syndicale se refuse à céder à la pression d'une grève. En agissant ainsi elle a conscience de défendre les intérêts des travailleurs, ceux de la corporation tout entière et ceux du commerce français en général tout elle est solidaire.

La chambre syndicale continuera donc sans faiblesse la lutte engagée. Elle adresse aux travailleurs qui sont encore en grève un dernier appel et les invite à réintégrer leurs ateliers dès qu'ils le pourront.

La chambre syndicale tient en outre à assurer de sa bienveillance les travailleurs non grévistes et se réserve au surplus de proposer à ses adhérents toutes les mesures qui lui sembleront utiles aux intérêts de tous lorsque la grève sera terminée.

L'amélioration notée hier se maintient. Les reprises de travail par les chômeurs sont nombreuses; les réunions à la Bourse du travail moins animées. Ce matin, dans le quartier de l'Opéra, quelques tentatives de débouchage ont provoqué l'intervention des agents, mais sans incidents appréciables.

TRANSPORTS

Le trafic des ports de Strasbourg et de Kehl

Pendant le mois de mars dernier, 90,834 tonnes de marchandises sont arrivées dans les ports de Strasbourg et de Kehl, dont 62,249 par bateaux du Rhin, 7,243 par bateaux de canal et 21,322 par wagons. Le tonnage expédié a atteint, durant le même mois, 81,491 tonnes; 8,095 tonnes ont été expédiées par bateaux du Rhin, 4,869 par bateaux de canal et 73,297 par chemin de fer.

STATISTIQUE MUNICIPALE

Le service de la statistique a enregistré, pendant le mois de mars, 1,234 décès, contre 1,242 en février, 1,459 pendant le décade correspondant au lieu de 1,242, moyenne décennale des 5 dernières années.

La tièvre typhoïde a causé 11 décès, la rou-

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCES ET INDUSTRIE

Les indices du coût de la vie

Les services de la statistique générale viennent de faire connaître les indices du coût de la vie révisés d'après les travaux des commissions régionales et locales, indices calculés sur la base 100 en 1914.

Le tableau suivant donne, pour Paris, l'indice général et celui concernant en particulier les dépenses d'alimentation, comparés aux nombres correspondants des quatre premiers trimestres de l'année dernière et du quatrième trimestre de 1920 (maximum) :

Table with 3 columns: Dates, Indice général, Dépenses d'alimentation. Rows for 1st, 2nd, 3rd, 4th trimesters of 1922 and 1923.

On constate que le réajustement a été plus accentué pendant le trimestre écoulé que durant les trimestres précédents, mais que néanmoins les indices restent sensiblement au-dessous du maximum atteint pendant le dernier trimestre de 1920.

Voici, d'autre part, les derniers indices connus pour quelques villes de province :

Paris — Indice général au 1er mars 1923, contre 204 au 1er décembre et 257 au 1er septembre dernier; indice de l'alimentation seule, 309, contre respectivement 282 et 274.

Marseille — Indice général au 5 avril 1923, contre 322 au 5 décembre 1922.

Rouen — Indice général au 3 février 1923, contre 307 au 3 novembre; alimentation seule 313, contre 307.

Lille — Indice général au 15 mars 1923, contre 322 au 15 décembre.

Nancy — Indice général pour février 1923, contre 308 en décembre; alimentation seule 325, contre 308.

Toulouse — Indice général pour mars 1923, contre 307 en octobre; alimentation seule 409, contre 307.

Il n'est pas à dire que la hausse a été générale en France ces derniers mois. Elle a été toutefois, dans l'ensemble, moins forte en province qu'à Paris, exception faite de certaines villes, telles que, notamment, Dijon.

Les tarifs des communications téléphoniques entre la France et l'Allemagne

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel les tarifs des communications téléphoniques franco-allemandes par la convention générale du 8 juillet 1908 sont modifiées conformément aux bases de tarification fixées par l'arrangement téléphonique franco-allemand signé à Berlin le 27 octobre 1922 et à Paris le 21 novembre 1922.

D'après cet arrangement, les taxes, calculées en francs or, sont de 75 centimes, de 1 fr. 50, de 3 ou de 4 francs or, selon les zones où les communications sont demandées et de la détermination indiquée dans l'arrangement. Le texte de ce décret est publié par le Journal officiel à la suite du décret précédent.

QUESTIONS SOCIALES

La grève de la couture parisienne

Dans sa réunion d'hier la commission de la chambre syndicale de la couture a adopté l'ordre du jour suivant : La chambre syndicale de la couture parisienne constate avec satisfaction les nombreuses rentrées dans les quelques maisons en grève, ce qui prouve combien elle avait raison d'affirmer que le mouvement actuel n'était qu'un épisode passager.

En conséquence, la chambre syndicale se refuse à céder à la pression d'une grève. En agissant ainsi elle a conscience de défendre les intérêts des travailleurs, ceux de la corporation tout entière et ceux du commerce français en général tout elle est solidaire.

La chambre syndicale continuera donc sans faiblesse la lutte engagée. Elle adresse aux travailleurs qui sont encore en grève un dernier appel et les invite à réintégrer leurs ateliers dès qu'ils le pourront.

La chambre syndicale tient en outre à assurer de sa bienveillance les travailleurs non grévistes et se réserve au surplus de proposer à ses adhérents toutes les mesures qui lui sembleront utiles aux intérêts de tous lorsque la grève sera terminée.

L'amélioration notée hier se maintient. Les reprises de travail par les chômeurs sont nombreuses; les réunions à la Bourse du travail moins animées. Ce matin, dans le quartier de l'Opéra, quelques tentatives de débouchage ont provoqué l'intervention des agents, mais sans incidents appréciables.

TRANSPORTS

Le trafic des ports de Strasbourg et de Kehl

Pendant le mois de mars dernier, 90,834 tonnes de marchandises sont arrivées dans les ports de Strasbourg et de Kehl, dont 62,249 par bateaux du Rhin, 7,243 par bateaux de canal et 21,322 par wagons. Le tonnage expédié a atteint, durant le même mois, 81,491 tonnes; 8,095 tonnes ont été expédiées par bateaux du Rhin, 4,869 par bateaux de canal et 73,297 par chemin de fer.

STATISTIQUE MUNICIPALE

Le service de la statistique a enregistré, pendant le mois de mars, 1,234 décès, contre 1,242 en février, 1,459 pendant le décade correspondant au lieu de 1,242, moyenne décennale des 5 dernières années.

La tièvre typhoïde a causé 11 décès, la rou-

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCES ET INDUSTRIE

Les indices du coût de la vie

Les services de la statistique générale viennent de faire connaître les indices du coût de la vie révisés d'après les travaux des commissions régionales et locales, indices calculés sur la base 100 en 1914.

Le tableau suivant donne, pour Paris, l'indice général et celui concernant en particulier les dépenses d'alimentation, comparés aux nombres correspondants des quatre premiers trimestres de l'année dernière et du quatrième trimestre de 1920 (maximum) :

Table with 3 columns: Dates, Indice général, Dépenses d'alimentation. Rows for 1st, 2nd, 3rd, 4th trimesters of 1922 and 1923.

On constate que le réajustement a été plus accentué pendant le trimestre écoulé que durant les trimestres précédents, mais que néanmoins les indices restent sensiblement au-dessous du maximum atteint pendant le dernier trimestre de 1920.

Voici, d'autre part, les derniers indices connus pour quelques villes de province :

Paris — Indice général au 1er mars 1923, contre 204 au 1er décembre et 257 au 1er septembre dernier; indice de l'alimentation seule, 309, contre respectivement 282 et 274.

Marseille — Indice général au 5 avril 1923, contre 322 au 5 décembre 1922.

Rouen — Indice général au 3 février 1923, contre 307 au 3 novembre; alimentation seule 313, contre 307.

Lille — Indice général au 15 mars 1923, contre 322 au 15 décembre.

Nancy — Indice général pour février 1923, contre 308 en décembre; alimentation seule 325, contre 308.

Toulouse — Indice général pour mars 1923, contre 307 en octobre; alimentation seule 409, contre 307.

Il n'est pas à dire que la hausse a été générale en France ces derniers mois. Elle a été toutefois, dans l'ensemble, moins forte en province qu'à Paris, exception faite de certaines villes, telles que, notamment, Dijon.

Les tarifs des communications téléphoniques entre la France et l'Allemagne

Le Journal officiel publie un décret aux termes duquel les tarifs des communications téléphoniques franco-allemandes par la convention générale du 8 juillet 1908 sont modifiées conformément aux bases de tarification fixées par l'arrangement téléphonique franco-allemand signé à Berlin le 27 octobre 1922 et à Paris le 21 novembre 1922.

D'après cet arrangement, les taxes, calculées en francs or, sont de 75 centimes, de 1 fr. 50, de 3 ou de 4 francs or, selon les zones où les communications sont demandées et de la détermination indiquée dans l'arrangement. Le texte de ce décret est publié par le Journal officiel à la suite du décret précédent.

QUESTIONS SOCIALES

La grève de la couture parisienne

Dans sa réunion d'hier la commission de la chambre syndicale de la couture a adopté l'ordre du jour suivant : La chambre syndicale de la couture parisienne constate avec satisfaction les nombreuses rentrées dans les quelques maisons en grève, ce qui prouve combien elle avait raison d'affirmer que le mouvement actuel n'était qu'un épisode passager.

En conséquence, la chambre syndicale se refuse à céder à la pression d'une grève. En agissant ainsi elle a conscience de défendre les intérêts des travailleurs, ceux de la corporation tout entière et ceux du commerce français en général tout elle est solidaire.

La chambre syndicale continuera donc sans faiblesse la lutte engagée. Elle adresse aux travailleurs qui sont encore en grève un dernier appel et les invite à réintégrer leurs ateliers dès qu'ils le pourront.

La chambre syndicale tient en outre à assurer de sa bienveillance les travailleurs non grévistes et se réserve au surplus de proposer à ses adhérents toutes les mesures qui lui sembleront utiles aux intérêts de tous lorsque la grève sera terminée.

L'amélioration notée hier se maintient. Les reprises de travail par les chômeurs sont nombreuses; les réunions à la Bourse du travail moins animées. Ce matin, dans le quartier de l'Opéra, quelques tentatives de débouchage ont provoqué l'intervention des agents, mais sans incidents appréciables.

TRANSPORTS

Le trafic des ports de Strasbourg et de Kehl

Pendant le mois de mars dernier, 90,834 tonnes de marchandises sont arrivées dans les ports de Strasbourg et de Kehl, dont 62,249 par bateaux du Rhin, 7,243 par bateaux de canal et 21,322 par wagons. Le tonnage expédié a atteint, durant le même mois, 81,491 tonnes; 8,095 tonnes ont été expédiées par bateaux du Rhin, 4,869 par bateaux de canal et 73,297 par chemin de fer.

STATISTIQUE MUNICIPALE

Le service de la statistique a enregistré, pendant le mois de mars, 1,234 décès, contre 1,242 en février, 1,459 pendant le décade correspondant au lieu de 1,242, moyenne décennale des 5 dernières années.

La tièvre typhoïde a causé 11 décès, la rou-

FAITS DIVERS

LA TEMPERATURE

Office national météorologique

La dépression de la Manche est détreinée, +41 mm. Cherbourg-10 Havre, et hausse générale. Europe, sauf Méditerranée et Russie. Le maximum atteint 169 mm. Scandinavie, un autre 766 mm. Espagne; mais dépression persistante au golfe de Gènes, 753 mm. A Paris, 762 mm. Minimum 748 mm. est Pologne.

Les vents sont faibles de nord-est sur la Manche, sud-est sur Bretagne, nord-ouest et ouest sur Océan, modérés Méditerranée.

Les maxima de la veille ont été de +14° à Paris, Bordeaux, Strasbourg, 15° Cherbourg, Dijon, Argentan, 14° Nice, Orléans, 17° Perpignan, 10° Toulouse, Marseille, Besançon, Nancy, Nantes, Brest, Le Havre, 42° Caen, Metz.

Minima de +4° à Paris, Toulouse, Lyon, Caen, Besançon, 6° Nice, Le Havre, 7° Limoges, Argentan, Brest, 8° Cherbourg, 9° Bordeaux, 10° Perpignan, 4° Dijon, Strasbourg, 2° Orléans.

Pluies à 7 heures : 1 mm. à Paris, 2 mm. Nantes, Tours, Lyon, 4 mm. Bordeaux, Besançon, 5 mm. Mulhouse, 10 mm. Toulouse, 12 mm. Bayonne.

Ge matin, ciel généralement nuageux, quelques pluies à Toulouse et sur la Manche.

Prévisions valables jusqu'au 18 avril, à 7 heures. La dépression en large, qui se comble, attendra l'Europe; elle disparaîtra. Ce maximum de Gènes s'élève : +4 mm. Nice, et hausse générale Europe; maximum Pologne, +8 mm. Maximum de 771 mm. Norvège-mer du Nord. Légère baisse vers Tunisie.

Les vents se vanent de nord-est sur la Manche, sud-est sur Bretagne, nord-ouest et ouest sur Océan, modérés Méditerranée.

Le ciel sera nuageux et brumeux, avec rares éclaircies dans l'après-midi du 17 et 18, et température en baisse pendant la veille. La nuit sera un peu moins nuageuse. Le minimum de la nuit sera de +4° à Paris.

Probabilités pour la journée du 18 avril.

Région parisienne : vent nord-est faible ou modéré, frais, nuageux, brumeux, éclaircies.

Même temps dans toute la France, sans pluies ni brouillards.

Les amis de Germaine Berton. — M. Devise, juge d'instruction, vient d'être nommé juge d'instruction, en vertu des articles 265 et 266 du Code pénal, contre Germaine Berton, Marguerite Bary amie de la meurtrière, Rubio dit Paradis, actuellement détenu à la prison de la Santé, et tous autres.

Enquête a établi que Rubio et Marguerite Bary avaient habité ensemble 8, rue Lécuyer, d'octobre 1921 à décembre 1922, une chambre voisine de celle qu'habitait à une époque correspondante Germaine Berton et l'étudiant Gohary. Fin décembre 1922, en sus de leur chambre, ils se brouillèrent et se séparèrent; or, il en advint de même de Rubio et de son amie Marguerite Bary qui, le 25 décembre, se séparèrent.

Le 22 janvier, jour du crime, Rubio, qui se faisait appeler Bloquell, vint à la chambre de Germaine Berton, rue des Châtaigniers, où il fut arrêté le 27 mars dernier pour vol d'un livret militaire de celui de Paradis. Infraction à un arrêté d'expulsion. Marguerite Bary, de son côté, demandait, le 20 janvier, un passeport pour l'Espagne, qui lui était refusé le 22; cela ne l'empêcha d'ailleurs pas de passer la frontière, ce qu'elle fit le 4 février.

Il semble ressortir de l'enquête que Rubio et Gohary auraient quitté leurs amis parce que celles-ci auraient conçu le projet d'accomplir certains attentats que désapprouvaient les deux hommes.

M. Devise a fait procéder à diverses perquisitions, notamment chez la mère de Marguerite Bary, rue des Annelets, dans la cellule de Rubio à la Santé, dans la cellule de Germaine Berton à Saint-Lazare, chez M. Paradis négociant à avenue d'Orléans, et à Lyon chez plusieurs anarchistes. Il a fait également saisir le journal Les Vagabonds, qui paraît à Lyon et qui a publié des articles signés Armand attribués à l'anarchiste Gohary.

Renvoi en police correctionnelle. — M. Maillet, juge d'instruction, vient de prononcer l'arrestation de renvoi en police correctionnelle, pour escroquerie, concernant le nommé Salion Westergaard, employé de la Lloyd Bank, boulevard des Capucines.

Arrestation d'un escroc. — Le nommé Edmond-Léon Hugli, originaire de Berne, avait ouvert, en 1918, à Paris, rue d'Alsace, une maison où il avait organisé un système de centralisation et compagnie générale de produits alimentaires. Puis, il disparut. Au mois de décembre 1921, le tribunal le condamna, par défaut, pour distraction frauduleuse, à six mois de prison et à six mois d'arrêt, à Belfort, une somme de 1,450,000 francs, en bons de la Défense nationale, lui appartenant. Hugli vient d'être arrêté dans une villa qu'il avait achetée à Genève.

Un officier assailli par des soldats. — L'Etat du sous-lieutenant La Carrière s'est sensiblement amélioré et le médecin déclare maintenant sa guérison certaine.

La justice militaire avait été saisie de l'affaire, les calculateurs de l'Etat du train de Nancy seront condamnés à six mois de prison et à six mois d'arrêt, 5 corps d'armée dont dépend l'arrondissement de Meaux.

Le troisième agresseur du lieutenant La Carrière.

FRUILLETON DU TEMPS

CHRONIQUE MUSICALE

L'OPERA : « Khorovatchina », drame musical populaire en quatre actes et cinq tableaux, de Moussorgsky, musique terminée et orchestrée par Rimsky-Korsakow, adaptation française de R. et M. d'Harcourt.

L'OPERA-COMIQUE : « Pénélope », poème lyrique en six actes de M. René Fauchois, musique de M. Gabriel Fauré.

Dans un crépitement d'éclairs, la Khorovatchina nous révèle une race, un peuple, une nation. Voici l'éternel visage de la Russie. Il est toujours haletant, éperdu, égaré. Il nous offre, à travers l'espace et le temps, le même spectacle houleux. Les expressions n'en changent qu'il faut le dire, et se prolongent en vibrations incessantes jusqu'à l'éternité qu'un instant.

Sur cette grande fresque historique du compositeur Modeste Moussorgsky, les personnages sont peints, en un délire lucide, à larges traits confus, avec des taches violentes. Ils poursuivent le souvenir.

Le je ne sais quel mystérieux et farouche d'aujourd'hui, ces personnages mystérieux et farouches de la Khorovatchina nous révèlent le héros, Emma, blonde et pâle et tremblante, effrayée comme un oiseau fasciné; Ivan et André, les princes sensuels, emportés, cruels, au milieu des rudes frénétiques de leurs danseuses persanes; les soldats étrangers et bourgeois; le peuple résigné, goignard et brutal; l'atirante magicienne Marfa, plus mystique que voluptueuse et plus perverse que charitable; et, parmi eux, des êtres de plomb, le majestueux Douché, pur et droit